

Deux Alémaniques convoitent la présidence du Parti libéral-radical

SUCCESSION • Les candidats ne se pressent pas au portillon. Seuls Philipp Müller (AG) et Pankraz Freitag (GL) se sont annoncés dans les délais pour succéder à Fulvio Pelli.

BERTRAND FISCHER

Une chose paraît acquise: le successeur de Fulvio Pelli à la tête du Parti libéral-radical sera un Alémanique bientôt sexagénaire. Alors que le délai pour s'annoncer prenait fin dimanche, seuls le sénateur glaronais Pankraz Freitag et le conseiller national argovien Philipp Müller, âgés tous deux de 59 ans, ont «manifesté leur intérêt» pour la présidence du PLR suisse, selon un communiqué du parti diffusé hier.

Entre le mathématicien de Glaris et l'ancien apprenti plâtrier de Reinach (AG), c'est l'assemblée des délégués qui fera son choix le 21 avril. Pas sûr que le match déchaîne les passions en Suisse romande. Et pas sûr, d'ailleurs, qu'il s'agisse réellement d'un ticket final.

«Deux personnes sont intéressées mais, comme pour une entreprise, le processus de sélection reste ouvert jusqu'au choix final», précise Martine Brunshawig Graf. Depuis décembre, la commission de sélection, présidée par l'ancienne conseillère nationale genevoise, multiplie les entretiens avec d'éventuels candidats. Sans mettre de pression sur les délais. Est-ce à dire que d'autres candidats sont encore envisageables? «Je ne suis pas Madame Soleil, mais je ne m'y attends pas», répond Martine Brunshawig Graf. Selon toute vraisemblance, la sénatrice et conseillère d'Etat saint-galloise Karin Keller-Sutter ne se mettra pas sur les rangs, comme elle l'avait déjà laissé entendre.

«Des appuis solides»

Avec deux noms en concurrence, on ne peut pas dire que les candidats se poussent au portillon pour reprendre les rênes d'un parti en constante perte de vitesse. Vice-présidente du PLR suisse depuis 2008, la conseillère nationale Isabelle Moret y trouve néanmoins son compte: «Nous avons là deux excellentes candidatures qui bénéficient d'appuis solides, et très différentes l'une de l'autre».

Non seulement la Vaudoise ne souhaite pas davantage de candidats, mais elle avoue que ça ne la dérangerait pas de voir un consensus se dessiner au

Alors que Philipp Müller est bouillonnant et incisif, Pankraz Freitag (photo) est une figure rassurante et paternelle à la Pelli. KEYSTONE



tour d'un seul nom. «L'objectif n'est pas d'en arriver à une sorte de «primaire socialiste» à la française. Sous la présidence Pelli, le parti a gagné en unité.» Il en va de même pour trouver un successeur au Tessinois: «Tout se passe de manière paisible, peut-être trop paisible pour les médias...»

Un seul candidat?

Le vœu d'Isabelle Moret pourrait bien se réaliser plus vite que prévu. Joint hier par téléphone, Pankraz Freitag nous a précisé qu'il n'avait pas encore pris de décision définitive. Tout comme Philipp Müller, le Glaronais sera auditionné par la commission de sélection, en principe cette semaine. «Après cela, je déciderai», a indiqué M. Freitag.

Ancien directeur d'école et professeur de mathématiques, Pankraz Freitag siège au Conseil des Etats depuis

2008. Avant cela, il a été membre du Gouvernement glaronais pendant dix ans, en charge des Constructions. Son handicap, il le dit lui-même, c'est de ne pas être à l'aise avec la langue française. Son avantage, c'est le respect qu'il inspire au sein du groupe PLR. Une figure paternelle qui n'est pas sans rappeler Fulvio Pelli.

Freitag contre Müller, c'est l'opposition de deux styles

Face à lui, le bouillonnant Philipp Müller affiche un profil tout différent. Directeur d'une entreprise de construction et conseiller national depuis 2003, il parle volontiers français au bout du fil. L'Argovien doit soigner sa réputation en Suisse romande: père de l'initiative - re-

jetée par le peuple et par son propre parti en 2000 - qui visait à limiter la population étrangère en Suisse à 18%, il est loin de faire l'unanimité au sein des sections romandes du PLR.

Philipp Müller veut aider son parti à retrouver «le feu sacré». Ce n'est pas «Monsieur 18%» qui vise la présidence du PLR, nous dit-il, c'est «le Müller qui a défendu les bilatérales et l'extension de la libre circulation, le Müller qui a aussi combattu l'initiative UDC pour le renvoi des criminels étrangers».

Pankraz Freitag contre Philipp Müller, c'est l'opposition de deux styles. L'un rassurant, l'autre incisif. Pour la vice-présidence, les candidats seront plus nombreux. Outre Isabelle Moret qui se montre intéressée à rempiler, le Genevois Christian Lüscher devrait occuper l'un des quatre strapontins, celui réservé à l'aile libérale du parti. I

EN BREF

ARMES

Sous-munitions prohibées

Les armes à sous-munitions seront prohibées en Suisse. L'interdiction portera aussi sur le financement, même indirect, de la fabrication de ces bombes. Le National n'a pas souhaité hier aller plus loin que le Conseil des Etats sur ce point. De son côté, la Chambre des cantons a adopté tacitement une motion allant dans le sens de sa commission de politique de sécurité: toute personne ayant proféré des menaces ou s'étant montrée violente devrait se voir confisquer toutes armes civiles ou militaires. ATS

FOYER D'ÉDUCATION

Trois jeunes en fuite à Aarburg

Trois jeunes se sont échappés du foyer d'éducation d'Aarburg (AG) dimanche. L'un d'entre eux a menacé un garde avec un couteau et l'a forcé à ouvrir une porte. Un autre a escaladé la barrière de sécurité. La police a lancé une opération de recherches. ATS

PROCÈS ETERNIT

Nouvelle plainte

Deux semaines après la condamnation de l'industriel suisse Stefan Schmidheiny dans le procès Eternit en Italie, le procureur turinois veut étendre l'affaire aux cas d'intoxication à l'amiante qui ont eu lieu en Suisse. M. Schmidheiny est ainsi menacé par une nouvelle plainte. ATS

NUISANCES À KLOTEN

Cantons voisins unis dans la lutte

Les cantons concernés par la question du bruit de l'aéroport de Zurich n'acceptent pas que les exigences de l'Allemagne soient reprises telles quelles. Argovie, Schaffhouse, Saint-Gall, Thurgovie, Zoug et Zurich ont signé une résolution soulignant l'importance de l'aéroport pour la région, y compris le Sud allemand. ATS

ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

Alliance interpartis contre les différences salariales

Une alliance de femmes a vu le jour pour exhorter les entreprises à supprimer les discriminations salariales entre les sexes. Ces représentantes de partis de droite et de gauche et de milieux syndicaux veulent aussi encourager les femmes à parler ouvertement de ce qu'elles gagnent. «Il est temps de briser le tabou sur les salaires qui sévit dans les entreprises», a déclaré hier devant les médias à Berne la conseillère nationale Franziska Teuscher (verts/BE), coprésidente de la commission féminine de l'Union syndicale suisse (USS).

Et de rappeler que les femmes gagnent 18,4% de moins que les hommes pour un même travail, alors que le principe d'un salaire égal figure dans la Constitution fédérale depuis 1981. Entre 1998 et 2006, la différence ne s'est résorbée que de 0,5%. A ce rythme, il faudra encore 91 ans avant d'obtenir l'égalité salariale, a critiqué Marina Carobbio (ps/TI).

Les femmes doivent parler de leurs salaires, s'informer et se

battre pour leur valeur, a estimé la conseillère nationale Ursula Haller (pbd/BE). «Souvent, nous manquons d'informations nécessaires pour négocier notre rémunération, car nous ne savons pas que ces différences existent», a renchéri la démocrate-chrétienne Barbara Schmid-Federer (ZH). La Journée de l'égalité salariale demain et la Journée internationale de la femme jeudi sont l'occasion d'ouvrir la discussion.

L'alliance de femmes demande à toutes les entreprises d'introduire d'ici à 2014 le «Dialogue sur l'égalité des salaires», système facultatif lancé en 2009 par les partenaires sociaux et la Confédération pour contrôler les structures de rémunérations. Seules seize entreprises y avaient adhéré en novembre dernier, ont déploré les oratrices. Pourtant, les entreprises ne pourraient que profiter d'un tel outil qui crée une ambiance de travail bonne et juste, a fait valoir Claudine Esseiva, secrétaire générale des femmes PLR. ATS

HAUSSES DE PRIMES CHEZ EGK

Alain Berset interpellé de toutes parts

CHRISTIANE IMSAND

Après l'indignation suscitée par la hausse en cours d'exercice des primes de la caisse EGK, c'est l'incompréhension qui prévaut. Le nouveau chef du Département de l'intérieur Alain Berset, qui passait hier son premier audit devant le Conseil national, a dû répondre à pas moins de douze questions sur ce sujet. Respectueux de la collégialité, il n'en a pas profité pour jeter une lance en faveur de la caisse unique. Il estime qu'il incombe à la future loi sur la surveillance de l'assurance-maladie obligatoire de pallier les faiblesses du système actuel. Il promet par ailleurs de revoir la procédure d'annonce et de mieux informer les cantons.

Les 224 000 assurés de la caisse EGK ont appris la mauvaise nouvelle à la fin du mois de février. Ils subiront une hausse de prime de 11% en moyenne à compter du 1^{er} mai. Il n'y a que quatre cantons qui ne sont pas touchés (OW, AI, UR, BS). La hausse oscille de 2% dans le canton de Berne à 35% dans le canton de



Au Conseil national, le ministre de l'Intérieur a dû répondre à pas moins de douze questions sur ce sujet. KEYSTONE

Vaud. Elle peut être beaucoup plus importante dans le cas de modèles spéciaux d'assurance. Seule possibilité de recours: changer de caisse. «Les personnes concernées ont le droit de résilier leur contrat jusqu'à la fin du mois de mars», rappelle Alain Berset. Elles ont ensuite jusqu'à la fin avril pour contracter une nouvelle assurance.

Cette situation a été provoquée par un flux de 100 000 nouveaux assurés dont les coûts ont été mal estimés par EGK. «Nous avons des doutes, indique le conseiller fédéral. L'été dernier, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) n'a approuvé les primes que pour six mois et exigé un suivi financier mensuel. Mais c'est seulement lors de la publi-

cation des comptes 2011, en début d'année, que l'on a constaté l'ampleur du problème. Les primes ne correspondaient plus aux coûts et les réserves étaient tombées bien au-dessous du minimum légal de 10%».

«Si vous aviez de doutes, interrogez l'UDC vaudois Guy Parmelin, pourquoi n'avoir pas informé le grand public que les primes 2012 n'avaient été avalisées qu'à titre provisoire?» Alain Berset reconnaît que rien ne s'opposait légalement à une telle annonce. Il assure que cette question sera réexaminée.

A ses yeux, c'est cependant la nouvelle loi sur la surveillance de l'assurance qui permettra de mieux anticiper les problèmes. «Si la loi avait déjà été en vigueur, l'OFSP aurait pu charger quelqu'un de suivre l'affaire de l'intérieur». Cette ouverture ne suffit pas aux socialistes, la Vaudoise Ada Marra s'appête à déposer une salve de motions demandant notamment qu'il ne soit plus possible de procéder à des hausses de prime en cours d'année. I